

BULLETIN MUNICIPAL



Le 28 février 2025

717

MUNICIPAL

Archill Gladu, Maire

Raphaël Benoît, siège #1
Loisirs et famille
Urbanisme et environnement
Centre Vacances Lac Simon
APELSIMPO

Cédric Champagne, siège #2
Travaux publics
Pro-maire
RRGMRP

Mathieu Fecteau, siège #3
Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Jean-René Côté, siège #4
Urbanisme et environnement
Travaux publics
Sécurité publique
CCU

Edith Cooke, siège #5
Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Marie-Ève Moisan, siège #6
Sécurité publique
Travaux publics
Ressources humaines et finances

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ

Ibrahima Nguirane, Directeur général
Denis Grégoire, Travaux publics
Nathalie Paquet, Trésorière adjointe
Marie-Élise Alain, Ludovic Pageau, Loisirs
Duchelande Saintilmé, Urbanisme
Véronique Germain, Agente de bureau et greffe
Lyne Hardy, Agente de bureau et greffe

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h

COORDONNÉES

Téléphone : 418 337-6741
Fax : 418 337-6742
Courriel : saintleonard@derytele.com
Loisirs : loisirstleonard@derytele.com
Urbanisme : urbanisme@derytele.com
Site Web : www.st-leonard.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi aux 2 semaines

Recyclage : Vendredi aux 2 semaines

Matières organiques :

Vendredi aux 4 semaines (17 janvier au 4 avril)

Vendredi aux semaines (18 avril au 28 novembre)

Dernière journée (19 décembre)

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site web. Ces documents sont publics.



SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 OÙ SONT PRÉSENTS:

M. Archill Gladu, maire, M. Raphaël Benoît, M. Cédric Champagne, M. Mathieu Fecteau, 5M. Jean-René Côté, Mme Édith Cooke, Mme Marie-Eve Moisan conseillers/ères.

Retrouvez la totalité des procès-verbaux sur le site Web de la Municipalité

Comptes à payer

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 854 884.37 \$.

Renouvellement de l'adhésion à la FQM

L'adhésion de la municipalité à la FQM pour l'année 2025 a été renouvelée au montant de 1 545.58 \$ avant taxes.

Renouvellement de l'adhésion à l'UMQ

L'adhésion de la municipalité à l'UMQ pour l'année 2025 a été renouvelée au montant de 688.52 \$ avant taxes.

Quote-part 2024 – Services incendies de Saint-Raymond

La quote-part 2024 s'élève à 103 892.65 \$.

Autorisation de paiement de facture à EMS Structure Inc. pour plans et devis préliminaires

Les plans et devis préliminaires réalisés par EMS Structures Inc. sont prévus à un montant de 67 500 \$ et que l'avancement préliminaire est au montant de 35 775 \$ avant taxes a été autorisé.

Adjudication d'une offre de service pour la réalisation d'une opération cadastrale pour le développement Walsh

La municipalité veut créer un terrain situé sur le bord de la Route 367 (rue Principale) à même sur le lot 4 910 314 et veut également créer un lot unique à même les lots 4 910 314 et 6 542 224 afin d'y réaliser un développement résidentiel. L'opération cadastrale par la firme Champagne et Matte Arpenteurs-Géomètres a été autorisée au montant de 1 015 \$ avant taxes.

Autorisation de paiement de facture à Construction Pavage Portneuf Inc. pour travaux de voirie

Les travaux de réfection de la route Bédard, du chemin Frenette ainsi que le changement de 2 calvettes dans le rang Saint-Antoine et la rue Lesage sont terminés. Le paiement a été autorisé au montant de 451 230.96 \$ avant taxes.

Quote-part 2024 – Services incendies de Saint-Raymond

La quote-part 2024 s'élève à 103 892.65 \$.

Autorisation de paiement de facture à Pax Excavation Inc. pour gravelage dans le rang Saint-Antoine

Les travaux de gravelage dans le rang Saint-Antoine sont terminés et ils ont été effectués par Pax Excavation Inc. pour un montant de 41 368.64 \$ avant taxes.

Autorisation de paiement de facture pour une demande d'affiliation avec Ski Fond Québec

La municipalité s'affilie avec Ski de fond Québec pour un montant de 132 \$ avant taxes pour la demande d'affiliation.

Autorisation à l'agent de développement communautaire et responsable du service des loisirs par intérim à remplir des documents en lien avec une demande à la SAAQ pour des panneaux de sécurité dans les rues

Une demande sera faite à la SAAQ pour des panneaux de sécurité dans les rues de la municipalité.

SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI LE 13 JANVIER 2024 OÙ SONT PRÉSENTS:

M. Cédric Champagne, maire suppléant, M. Raphaël Benoît, M. Mathieu Fecteau, M. Jean-René Côté, Mme Édith Cooke, Mme Marie-Eve Moisan conseillers/ères.

Retrouvez la totalité des procès-verbaux sur le site Web de la Municipalité

Comptes à payer

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 267 317.58 \$.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 217 100 \$ qui sera réalisé le 23 janvier 2025

Conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf souhaite emprunter par billets pour un montant total de 217 100 \$ qui sera réalisé le 23 janvier 2025.

Résolution mandant le directeur général d'évaluer des alternatives pour offrir un service de transport adapté sur le territoire de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf

La municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf prend acte du refus des municipalités participantes de permettre l'adhésion de la Municipalité au protocole d'entente entre la MRC de Portneuf et la Corporation de transport régional de Portneuf et a mandaté le directeur général d'évaluer d'autres alternatives afin d'offrir un service de transport adapté sur le territoire de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Autorisation à Gestion Urbaniterra de signer les demandes de permis et de faire des inspections sur le territoire de la municipalité

Une entente intervenue entre la municipalité et la firme Gestion Urbaniterra à titre de responsable désigné à l'émission des permis et certificats et qu'elle voit à l'application des règlements d'urbanisme en vigueur ainsi que d'autres lois et règlements dont la responsabilité est déléguée aux municipalités locales.

Autorisation de paiement de facture à Émondage Dupont

Des embâcles se sont formés de troncs, de branches et d'arbres dans la rivière Jacquot et qui pourraient provoquer un mauvais écoulement des eaux et peut causer des risques d'inondations. Les travaux ont été confiés à Émondage Dupont Inc. au montant de 29 577.50\$ avant taxes.

Autorisation de paiement de facture à Cima+

De la surveillance pour des travaux de voirie dans la route Bédard, chemin Frenette, rang Saint-Antoine et la rue Lesage ont été confiés à Cima+ au montant de 19 800 \$.

Résolution pour vectorisation des armoiries

Les armoiries de la municipalité doivent être retracées afin de procéder à l'impression sur un drapeau et la vectorisation des armoiries a été confié à CB Impression au montant de 270 \$ avant taxes.

Résolution pour l'embauche d'un employé à la patinoire

L'embauche d'un journalier à l'entretien de la patinoire a été effectuée et celle-ci n'entraîne aucune obligation de la part de la municipalité à une continuité de la prestation d'emploi une fois la patinoire fermée.

Séances du conseil municipal 2025

Lundi 13 janvier 2025

Lundi 3 février 2025

Lundi 3 mars 2025

Lundi 7 avril 2025

Lundi 5 mai 2025

Lundi 2 juin 2025

Lundi 7 juillet 2025

Lundi 11 août 2025

Mardi 2 septembre 2025

Lundi 6 octobre 2025

Lundi 10 novembre 2025

Lundi 1^{er} décembre 2025

Les séances débuteront à 19 heures

NOUVELLES



260, rue Pettigrew
Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec) G0A4A0
Tél. : (418) 337-6741 - Fax : (418) 337-6742
www.st-leonard.com
Information : saintleonard@derytele.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départ du directeur général
Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf
M. Serge Allaire



Saint-Léonard-de-Portneuf, le 26 février 2025 - La Municipalité souhaite informer la population que M. Serge Allaire, directeur général, greffier et trésorier quittera ses fonctions le 28 février 2025.

Durant son mandat, la municipalité a connu des transformations majeures et des succès notables. M. Allaire a joué un rôle clé dans la réalisation de plusieurs projets importants pour notre municipalité, notamment la modernisation des infrastructures municipales. Sa vision stratégique et son engagement envers notre communauté ont contribué au renforcement des services municipaux et à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

La Municipalité tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Allaire pour son leadership et ses contributions inestimables. Nous lui souhaitons tout le succès dans ses projets futurs.

Un nouveau directeur général a été nommé par le conseil municipal pour assurer le bon fonctionnement de l'administration municipale.

Renseignements :

Véronique Germain
Agente de bureau et de greffe
Tél. : 418 337-6741
Courriel : saintleonard@derytele.com

NOUVELLES



260, rue Pettigrew
Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec) G0A4A0
Tél. : (418) 337-6741 - Fax : (418) 337-6742
www.st-leonard.com
Information : saintleonard@derytele.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Nomination du nouveau directeur général
Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf
M. Ibrahima Nguirane**



Saint-Léonard-de-Portneuf, le 3 mars 2025 – Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf est heureux d’annoncer la nomination de Monsieur Ibrahima Nguirane au poste de directeur général, greffier et trésorier.

Titulaire d’un baccalauréat en science politique, concentration administration publique et politiques publiques de l’Université du Québec à Montréal et d’une licence en science politique de l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar, M. Nguirane possède une expérience professionnelle remarquable en politique, en milieu municipal et parlementaire, ce qui fait de lui un véritable atout pour notre communauté.

Au cours de sa carrière, notamment à l’Assemblée nationale du Québec et à la Ville de Témiscaming où il a occupé les fonctions de directeur du développement économique, touristique et des communications, M. Nguirane a démontré d’excellentes qualités professionnelles, humaines et de communication, essentielles pour renforcer les liens entre l’administration municipale et les citoyens. Son expertise et son dévouement à l’égard du service public permettront de relever les défis actuels et futurs avec rigueur et innovation.

« Après un processus rigoureux, nous sommes très heureux d’accueillir M. Ibrahima Nguirane au sein de notre équipe. Ses expériences et ses compétences seront des atouts précieux pour notre municipalité. Le conseil municipal et l’ensemble du personnel municipal lui souhaitent la plus chaleureuse des bienvenues et une expérience enrichissante et épanouissante dans ses nouvelles responsabilités à la tête de l’administration municipale », a déclaré Archill Gladu, maire de la municipalité.

La Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf invite tous les citoyens à joindre leurs voix pour souhaiter la bienvenue à M. Nguirane et à collaborer avec lui pour le bien-être et le développement de notre communauté.

Renseignements :

Véronique Germain
Agente de bureau et de greffe
Tél. : 418 337-6741
Courriel : saintleonard@derytele.com

NOUVELLES

Des nouvelles du Comité de requalification de l'église



Des crécelles et des cloches ; une histoire amusante !

Le saviez-vous ? L'acronyme « CRÉSLP » pour désigner notre Comité de requalification de l'église St-Léonard-de-Portneuf se prononce « créssel », le « p » étant muet comme dans « loup » et « cantaloup ». Il s'agit donc d'un homophone de « crécelle ». Vous savez, ces petits moulinets dentés qui, activés à l'aide d'une manivelle, frappe une languette pour produire beaucoup de bruit ?

Quel rapport avec les cloches demanderez-vous ?

Eh bien, voici ce que j'ai appris au hasard d'une lecture passionnante sur les cloches des églises du Québec : au Moyen Âge, on appelait aussi ces instruments de bois « moulinets à prière ». Pourquoi ? Parce qu'on en faisait usage pour remplacer les cloches à l'approche de Pâques, alors que la tradition chrétienne voulait qu'elles restent muettes jusqu'à la messe du Samedi saint ! Par analogie, on peut donc dire que le CRÉSLP fait du bruit, histoire d'éveiller l'attention quant à l'avenir de notre église. Ça vous sonne une cloche ?



Notre église est en bon état, évitons sa dégradation !

Comme en témoigne un récent carnet de santé (2023), notre église est en bon état. Cela dit, comme tout bâtiment de cette ampleur, elle nécessite qu'une attention constante soit dédiée à son intégrité et à son bon fonctionnement. D'ailleurs, nous pouvons être reconnaissant.e.s des bons soins assurés par Fernand Hardy (marguillier de 2018 à 2024), par les marguilliers qui l'ont précédé et par les nombreux bénévoles qui n'ont rien négligé pour la protection de ce bien commun. Le dévouement dont elles et ils ont fait preuve a contribué, sans contredit, à la préservation de ce lieu exceptionnel pour qu'il puisse être légué aux générations futures.

Éviter à tout prix « la démolition par abandon » ; continuer à veiller sur notre héritage



Certaines églises n'ont pas eu notre chance. L'église de Fassett en Outaouais, par exemple, risque d'être rasée, comme nous l'apprenait un article du Devoir, le 12 février 2025. Comment en vient-on à une telle situation de déplorable dégradation entraînant une coûteuse démolition ? Négligence du propriétaire ? Ignorance des leviers légaux inhérents à la citation du bâtiment comme immeuble patrimonial ? Inertie du diocèse ? Dans l'article suivant vous lirez ceci : « Citer un bâtiment en vertu de la loi, ça veut dire qu'il y a obligation de l'entretenir. Les municipalités ont le pouvoir d'obliger à ce que les bâtiments soient entretenus. Dans le cas de l'église de Fassett, elle a plutôt été laissée à elle-même. »

C. f. *L'église Fassett risque d'être rasée* : <https://www.ledevoir.com/societe/843169/eglise-fassett-risque-etre-rasee?#> .

NOUVELLES



Mobilisons-nous pour être entendus !

Faisons en sorte que ça n'arrive pas chez nous. La municipalité de Saint-Léonard a judicieusement protégé notre église en la citant, en 2000, comme « bâtiment patrimonial ». De ce fait, elle est autorisée, en vertu de la loi sur le patrimoine, à exiger du propriétaire de l'église qu'il en assure la préservation. Heureusement, la fabrique de la paroisse Saint-Raymond-du-Nord appuie notre projet de requalification depuis le départ. Il est maintenant essentiel de nous assurer que la fabrique, ainsi que nous-mêmes, soyons entendu.e.s par le diocèse qui détient le pouvoir décisionnel sur la suite des choses. On imagine mal par ailleurs qu'un diocèse empêche la fabrique, propriétaire de la bâtisse, de respecter ses obligations légales. **Chose certaine, la mobilisation des citoyen.ne.s sera déterminante pour obtenir l'écoute que nous espérons.**



Un soutien majeur !

Après analyse approfondie de notre demande d'aide financière, la Caisse populaire Saint-Raymond-Sainte-Catherine a choisi de soutenir notre projet à hauteur de 20,000\$. Grâce à cet appui, le CRÉSLP pourra, entre autres, aménager et équiper un café-terrasse ouvert à tous sur le parvis de l'église dès l'été prochain. Merci au comité de sélection d'avoir reconnu la pertinence et la qualité de notre projet !



Denise Poirier,
Présidente du Comité de requalification de l'église Saint-Léonard-de-Portneuf



Prenez 2 minutes pour nous écrire



On a besoin de vous entendre. Écrivez-nous à info@creslp.org pour nous transmettre vos avis, vos remarques, vos questions, vos inquiétudes ou vos suggestions et demandez à être ajouté à notre liste d'envoi pour suivre nos activités.

NOUVELLES

COMMUNIQUÉ

Le 20 mars 2025, de 14 h h à 19 h, à Cap-Santé

salon contact emploi **PORTNEUF**



SALON VIRTUEL DU 17 AU 21 MARS 2025

En quête d'un nouvel emploi ou d'un défi stimulant?

Faire moins de route pour vous rendre au travail, avoir moins de stress et plus de temps pour vos loisirs, ça vous dit quelque chose?

Vous voulez vivre et travailler dans un milieu de vie exceptionnel?

Le Salon se tiendra le jeudi 20 mars 2025, de 14 h à 19 h, à la Maison des générations de Cap-Santé.

Cette année, le Salon virtuel diffusera les postes sur son site Internet, du 17 au 21 mars 2025.

Vous pourrez offrir vos services par courriel, par Messenger ou messagerie texte aux employeurs qui pourront éventuellement vous inviter personnellement à venir les rencontrer.

Pour obtenir plus d'information, visitez le site au www.contactemploiportneuf.com

— 30 —

Avec la participation financière de :

Québec 

Source : Julie Trudel, coordonnatrice
Salon Contact Emploi Portneuf
418 284-2552

NOUVELLES

Inscrivez-vous aux Prix Diamants!

Appel à tous les entrepreneurs du territoire de la MRC de Portneuf

Les Prix Diamants

La MRC de Portneuf est heureuse de vous inviter à poser votre candidature pour les tout premiers Prix Diamants qui représentent une nouvelle reconnaissance décernée par la MRC de Portneuf afin de souligner les initiatives économiques remarquables sur le territoire portneuvois. Ces prix honorent les entrepreneurs ainsi que les intervenants économiques et sociaux actifs de la région qui se sont distingués par leur dynamisme et leur esprit entrepreneurial au cours de la dernière année.

Inscription aux Prix Diamants

Inscrivez votre entreprise ou votre organisation,

La date limite pour les inscriptions est le 11 mars 2025, 16 h, au lien suivant!

https://portneuf.ca/developpement-economique/prix_diamants_mrc_de_portneuf/



EN FORME EN ATTENDANT BÉBÉ

Au CERF Volant à Pont-Rouge

Mardi, 11 mars 2025
9 h à 10 h 30

Atelier d'information avec Mme Myriam Gasse, physiothérapeute possédant une expertise en périnatalité :

- ⇒ conseils sur l'activité physique pendant la grossesse
- ⇒ exercices spécifiques pour favoriser une belle grossesse et un bel accouchement
- ⇒ exercices post-accouchement
- ⇒ conseils sur le développement moteur de l'enfant et comment aider via la grossesse
- ⇒ et plus encore!

Inscription requise!

info@cerfvolantportneuf.org
418 873-4557
1 888 873-4557 (sans frais)

Admission gratuite au CERF pour les inscrites (15 ans)

Gratuit!

LOISIRS

La municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf et Saint-Léonard Festif présentent la

La relâche et la Fête des neiges de Saint-Léonard-de-Portneuf

Lundi 3 mars - 10h à midi

Peinture sur neige à l'église

Mardi 4 mars - toute la journée

Journée raquette libre au lac Simon

Mercredi 5 mars - 19h

Ski de fond à la lampe de poche

Judi 6 mars - 10h à midi

Bricolage au sous-sol de la municipalité

Vendredi 7 mars - à partir de 17h

5 à 7 du CRÉSLP à l'église

**concert spécial
de Maily et Victor**

Samedi 8 mars - 10h à 16h

Fête des Neiges de Saint-Léonard

Animation pour enfants Initiation et Sculpture sur glace

Musique DJ Jeux gonflables Maquillage

Jeux pour la famille et curling Hots dogs, pop-corn

Feu, guimauves, saucisses

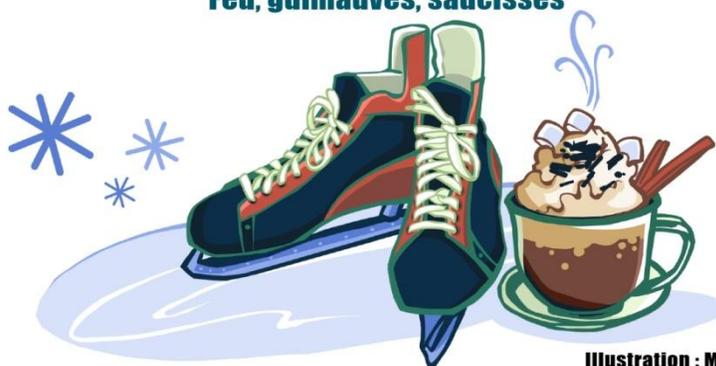


Illustration : Marie-Fauve Bélanger



LOISIRS



Ensemencement de
truite sur place!

Journée familiale de pêche blanche Lac Simon

60, chemin du Lac Simon
Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec) G0A 4A0

Samedi 1^{er} mars 2025 de 9h00 à 15h30

SUR PLACE : Glissades, patinoire, service de cantine, pointes de pizzas à 2\$, commodités et stationnement gratuit.

Prêt d'équipement de pêche, gratuit. Bénévoles sur place pour percer les trous et vous initier.

*À l'achat d'une carte de membre (20\$ en vente sur place) vous participerez au concours de la plus grosse prise (truite mouchetée et perchaude) ainsi qu'aux tirages au sort pour des prix de présence.

Info : 418-873-0449

Merçi à nos partenaires :



*Le permis de pêche n'est **PAS** obligatoire pendant l'activité au lac Simon en date du 1^{er} mars



BIBLIOTHÈQUE



NOUVEAUTÉS

